

SUITE ATTENTATS DU VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 INFORMATIONS ET CONSIGNES

Le Proviseur

A la suite des attentats de vendredi soir, je voudrais tout d'abord exprimer, au nom du Lycée Louis le Grand, mon émotion et ma solidarité avec les victimes, leur famille et leurs proches.

Madame la Ministre de l'Éducation nationale et Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris ont adressé à tous les personnels et tous les établissements des messages donnant toutes informations et consignes de sécurité.

<http://www.education.gouv.fr/cid95390/message-de-najat-vallaud-belkacem-a-la-communaute-educative-suite-aux-attentats-du-13-novembre.html>

Par ailleurs, une note spéciale à l'intention des parents est proposée sur le site du Ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid95414/lettre-de-la-ministre-de-l-education-nationale-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-aux-parents-d-eleves-a-la-suite-des-attentats-du-13-novembre.html>

Conformément à tous ces éléments, et pour ce qui concerne le lycée Louis le Grand, je vous prie de noter les dispositions en vigueur à compter de ce lundi 14 novembre 2015

1. Temps d'échange avec les élèves.

Conformément aux indications de Madame la Ministre, un temps d'échange pourra avoir lieu dès lundi matin mais aussi intervenir ultérieurement, en fonction des demandes et besoins des élèves.

2. Moment de recueillement

Une minute de silence sera organisée cour Victor Hugo lundi 16 novembre 2015 à midi, après la sonnerie (12h05). A cet effet, tous les personnels et tous les élèves sont invités à se rendre dans la cour Victor Hugo ou dans les coursives qui la surplombent. Les cours de 12h à 13h commenceront après ce moment.

3. Sécurité

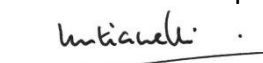
Entrée du lycée

Un contrôle strict est organisé. Les élèves et les personnels doivent être en possession de leur carte du lycée et la montrer à la demande. Les élèves internes doivent badger obligatoirement. Les visiteurs doivent déposer à la loge un document d'identité. Une ouverture des sacs peut être demandée pour un contrôle visuel. Des règles strictes sont mises en place pour les fournisseurs, que l'intendance est chargée de mettre en œuvre.

Activités pédagogiques

Au cours de la semaine du 14 au 21 novembre, les activités, sorties et voyages scolaires sont réduits. Les professeurs et classes éventuellement concernés ont été prévenus des annulations.

Je vous remercie pour votre coopération et votre attention précise.



Jean Bastianelli